



Responsable de programmation et de coordination

CDI

Date de mise en ligne : **28/11/2019**

Date limite de l'offre : **20/12/2019**

Intitulé du poste : **Responsable de programmation et de coordination**

Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**

Département : **69 - Rhône**

Type de métier : **Programmation**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaires mensuel brut (en euro) : **Rémunération groupe 3 selon la grille des salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles + 13ème mois**

Niveau de rémunération : **échelon à définir selon expérience**

LA MACHINERIE - BIZARRE !

Adresse mail de la structure : adm@lamachinerie-venissieux.fr

Adresse : **68 boulevard Joliot-Curie**

Code postal : **69200**

Ville : **Vénissieux**

Site web : <https://bizarre-venissieux.fr/>

Description du poste :

La Machinerie, scène conventionnée d'intérêt national, sous l'autorité de son Conseil d'Administration et de la direction (régie autonome et personnalisée), regroupe deux lieux culturels : le Théâtre de Vénissieux et *Bizarre !* qui forment ensemble un projet singulier sur le territoire de Vénissieux et à l'échelle régionale.

Bizarre !, équipement dédié aux musiques actuelles et cultures urbaines dispose de différents espaces dont une salle de concerts de 390 places debout, un studio de danse, des studios de répétition, une salle multimédia et accueille une trentaine de concerts chaque saison, des actions de médiation culturelle, des résidences et des répétitions.

Le Théâtre de Vénissieux dispose d'une salle de spectacle de 500 places assises et propose une programmation pluridisciplinaire d'environ 25 spectacles par saison avec 50 levers de rideau.

L'équipe complète de La Machinerie comprend 23 salarié·e·s, dont 7 mis·e·s à disposition par la Ville de Vénissieux.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de la Directrice, et selon le cahier des charges lié au projet artistique de La Machinerie : le/la responsable de programmation et de coordination est en charge de la programmation et de la mise en oeuvre des concerts, spectacles et résidences de *Bizarre !* Il/elle organise la coordination entre les différentes activités de *Bizarre !* tant dans leur cohérence avec le projet artistique de *Bizarre !* et celui de La Machinerie que dans leur mise en oeuvre, et veille notamment au lien entre la programmation et les actions de médiation dans la perspective d'un développement culturel territorial. Il/elle favorise les passerelles entre les différents publics de *Bizarre !* (artistes programmés, artistes accompagnés, groupes amateurs, publics) en s'appuyant sur les différentes missions de l'équipement.

En lien avec la politique municipale, notamment via la Direction des Affaires Culturelles (DAC), il/elle est chargé de la programmation et de la coordination du festival Fêtes Escales, organisé par la Ville de Vénissieux.

Programmation artistique

Le/la responsable de programmation et de coordination est chargé·e de mettre en oeuvre :

A *Bizarre !*

- la programmation des concerts et spectacles en respectant un équilibre entre sorties de résidences, coréalisation et accueil de tourneurs
- la construction des programmes de résidences pour les groupes et Cies : organisation des parcours de formation (intervenants professionnels extérieurs, contenus artistiques) et de l'accompagnement technique

- l'accompagnement des artistes en développement (repérage, mise en place de dispositifs suivi, conseils)
- du rayonnement de *Bizarre !* sur le territoire communal, métropolitain et régional, en lien avec l'équipe de médiation et les autres structures du territoire.

Il/elle établit en toute liberté la programmation, dans le respect du cadre budgétaire donné par la Directrice, ordonnatrice des dépenses.

Pour le festival Fêtes Escales

Sous l'autorité de la DAC et du comité de pilotage :

- la programmation artistique
- la mise en cohérence avec la programmation de *Bizarre !*
- la coordination générale et logistique de la manifestation et du personnel dédié (services municipaux, prestataires...)

Coordination

En lien avec les différents services de La Machinerie :

- Met en oeuvre la programmation artistique de *Bizarre !*
- Assure la coordination entre les activités de concerts/spectacles et les activités de sensibilisation et éducation artistique et culturelle
- Prépare les plannings d'activités et ceux du personnel d'accueil et technique afférents
- Réalise les bilans d'activité (quantitatifs et qualitatifs) des activités de programmation et de résidences.
- Encadre le personnel de bar et d'accueil des artistes.

Dans le cadre de la programmation (concerts, sorties de résidence et événements) en soirée ou en journée, la présence du/de la responsable de programmation et de coordination est requise les jours de représentation et manifestation. Il/elle assume la mission de chef-fe de salle et est responsable de l'équipe ainsi que des personnels de sécurité. Il/elle est responsable de l'accueil des artistes et des publics et veille au bon déroulement des représentations depuis l'arrivée du public jusqu'à la fermeture des locaux.

Prospective et développement

- Il/elle organise le développement et le suivi des relations avec les différents partenaires professionnels relatifs aux scènes de musiques actuelles.
- Il/elle représente *Bizarre !* dans les différents réseaux relatifs au Hip Hop et plus largement les réseaux des musiques actuelles, notamment S2M dont *Bizarre !* est membre.

PROFIL

- Très bonne connaissance des acteurs du réseau des cultures urbaines, notamment en musiques actuelles, rap, musiques du monde, danse.
- Connaissances en matière de création artistique, de développement de projets, de réseaux professionnels et institutionnels, de sécurité relative à l'accueil du public dans les ERP
- Capacités d'accompagnement artistique et professionnel, de conseil, de mise en réseau des artistes
- Capacité à créer, rédiger des projets, comptes-rendus, budgets prévisionnels et suivi budgétaire.
- Capacité à travailler en équipe et avec des interlocuteurs multiples, à animer des partenariats, à être force de proposition
- Autonomie et sens de l'organisation, capacité d'écoute et de négociation, d'adaptation, sens de la discrétion
- Grande disponibilité (soirs et week-end)
- Expérience sur un poste similaire indispensable

CDI temps plein annualisé (statut cadre - forfait jours)

Rémunération groupe 3 selon la grille des salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (échelon à définir selon expérience) + 13ème mois

Envoyer CV, lettre de motivation et projet artistique (2 pages) exclusivement par mail à l'attention de Françoise Pouzache, Directrice à : contact@lamachinerie-venissieux.fr

Date limite de candidature le 20 décembre 2019. Entretiens prévus le 13 janvier 2020.

Projet de La Machinerie, Fiche de poste détaillée et autres documents, disponibles sur demande, par mail exclusivement.

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **POUZACHE**

Prénom : **Françoise**

Adresse mail : contact@lamachinerie-venissieux.fr